



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

autoroutes

Question écrite n° 35404

Texte de la question

Mme Martine Lignières-Cassou alerte M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur la liaison routière entre Pau et Oloron-Sainte-Marie. Selon son ministère, il n'est pas envisageable de créer une voie nouvelle entre Pau et Oloron car cette liaison n'aurait que de faibles performances socio-économiques. Pour remédier au caractère accidentogène de la voie existante, la RN 134, le ministère propose de réaliser des études. Or en 5 ans, on déplore 9 morts et 84 blessés sur cette voie. Aussi, elle s'interroge sur le bien-fondé des nouvelles études engagées pour définir la priorité des travaux à effectuer connaissant les contraintes de l'actuelle RN 134. Elle regrette ces attermoissements alors qu'il y a urgence face au nombre d'accidents constatés. Elle lui demande de prendre des engagements sur ce dossier pour l'établissement au plus vite d'une liaison adaptée et sécurisée dans le respect du Grenelle de l'environnement.

Texte de la réponse

Constatant que le projet d'autoroute A 650 ne répondait pas aux nouveaux objectifs de la politique nationale de transport, le Gouvernement a décidé le 4 juin 2008 de ne pas le poursuivre. Il convient pour autant de traiter les infrastructures existantes, notamment pour s'assurer qu'elles répondent convenablement aux préoccupations de sécurité. Même si la RN 134 présente une densité d'accidents inférieure à la moyenne nationale, l'État poursuivra sa modernisation dans le cadre des programmes de modernisation des itinéraires (PDMI) 2009-2013. Une étude examine actuellement la capacité de cette voie à accepter l'évolution des trafics entre Pau et Gan en fonction du développement urbain local. Une seconde étude entre Gan et Oloron s'attache à définir les mesures nécessaires pour accroître la sécurité des usagers. Ces deux études permettront d'arrêter les priorités d'aménagement de la RN 134 entre Pau et Oloron-Sainte-Marie.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Lignières-Cassou](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35404

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 2008, page 9663

Réponse publiée le : 21 avril 2009, page 3800